



# Regards

sur *Flourens*

## C'EST QUOI L'AGENDA 21??



### Spécial Agenda 21

n°36

avril  
2012



Remerciements

Merci aux rapporteurs des ateliers pour leur synthèse.

Merci aux membres de l'atelier Communication pour leur travail de conception et de correction.

Merci aux flourensois bénévoles pour leurs articles.

Merci à Eric Peyrucain et Jacques Recordon pour leur témoignages.

Merci à tous ceux qui nous ont renseignés, et aidés.

Merci à Romaric Chenut pour les illustrations.

Merci aux élus qui ont suivi et participé à l'élaboration de ce numéro.

Regards sur Flourens

Contact mairie  
 mairie@flourens.fr  
 agenda21@flourens.fr  
 05 61 83 60 19  
 Site : www.flourens.fr  
 Blog : agenda21flourens.  
 over-blog.com

Conception, réalisation  
*microsophia*  
 05 62 71 01 26

Comité éditorial :  
 Membres des ateliers 21  
 Photos : Mairie  
 Dessins : Romaric Chenut

# Le mot du Maire



## Un Agenda 21 pour mieux vivre à Flourens

La municipalité a pour objectif le bien être de tous dans la commune par une meilleure prise en compte de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Elle a donc lancé l'élaboration d'un plan développement durable voulu très opérationnel et concerté : l'Agenda 21. Pour cela un plan d'actions est en cours d'élaboration avec pour objectif une mise en œuvre mi-2013, et des actions plus court terme dès 2012.

La municipalité a souhaité que le plan d'actions développement durable Agenda 21 soit élaboré en concertation avec vous. Depuis septembre 2011, elle s'est dotée de moyens techniques et humains pour faire fonctionner ce projet. Deux attachées territoriales, chargées de mission ont été embauchées à temps non complet. Des ateliers sont en cours de fonctionnement et un blog dédié a été mis en place.

Le blog Agenda 21 de Flourens est aussi l'un des outils de concertation et permet de vous informer sur le processus d'élaboration de ce plan d'actions qui concernera chaque Flourensois(e) à partir de mi-2013.

L'équipe municipale compte sur votre participation dans la phase d'élaboration de ce plan d'actions Agenda 21 et aussi dans sa concrétisation et son évaluation. Evaluation continue et partagée à laquelle nous sommes très attachés pour faire bouger concrètement la ville, améliorer votre cadre de vie et intégrer dans votre vie quotidienne des gestes individuels et collectifs de développement durable.

Didier Cortes, Maire



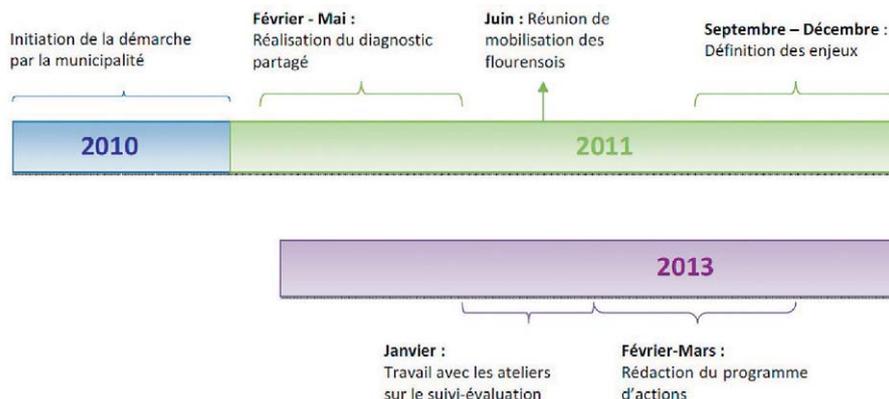
Annabelle Poinot



Fanny Dunan

Les chargées de mission Agenda 21 sont présentes en Mairie les lundis après-midi, les mardis et mercredis toute la journée. Elles animent la démarche, organisent des réunions thématiques, centralisent les idées d'actions et œuvrent à leur concrétisation. Elles veillent également à faire connaître la démarche auprès d'autres collectivités et participent à des échanges d'expériences afin d'enrichir l'Agenda 21 de Flourens.

### A 21 : retro-planning !



# L'Agenda 21 de Flourens

## Un peu d'histoire

Lors de la Conférence de Rio en 1992, un programme pour le 21<sup>e</sup> siècle basé sur le développement durable a été établi : l'Agenda 21.

« Agenda » doit ici être compris sous son sens anglo-saxon de programme, de plan d'actions. Selon le principe du « Penser global, agir local », l'Agenda 21 définit les secteurs dans lesquels les collectivités territoriales doivent intégrer les principes du développement durable : la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, les déchets et l'assainissement, la gestion des ressources et des espaces naturels, etc.

En France, l'Agenda 21 s'est décliné au niveau des collectivités territoriales en Agenda 21 locaux. Ces projets territoriaux rassemblent établissements publics, associations, citoyens ou encore syndicats dans une démarche d'amélioration continue et harmonieuse de l'économie, du socioculturel et de l'environnement.

À la fois plan d'actions et méthode, l'Agenda 21 local se construit en 3-4 ans à partir d'un diagnostic, d'une concertation entre les différents acteurs et de la mise en place d'un plan d'actions soumis à évaluation et indicateurs. Pour tout cela, une instance de concertation doit voir le jour : le Forum 21.

## Un « Agenda 21 local » : qu'est-ce que c'est ?

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche...

Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, éco-

nomiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

## A quoi cela sert-il ?

C'est un outil opérationnel (plan d'actions/priorités/orientations) pour guider les décisions (court/moyen/ long terme), et faire une gestion plus efficace à l'échelle d'un ou des territoire(s) d'action(s) pertinent(s).

Il va par exemple favoriser :

- une politique de l'habitat, appuyée sur la haute qualité environnementale, la valorisation du parc existant et la reconquête des espaces disponibles ;
- l'utilisation de ressources renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'offre de transports en commun, le développement de modes de transports alternatifs à l'automobile ;
- la création d'activités répondant à une demande sociale locale et d'emplois qualifiants et durables ou de nouvelles filières d'emplois.



## Pour qui est-il mis en œuvre ?

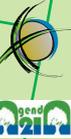
Chacun de nous est concerné, à des échelles et avec des modes d'intervention spécifiques et complémentaires : les élus locaux, les entreprises, les chercheurs, les consommateurs et les citoyens en sont les principaux acteurs et destinataires.

## Par qui est-il construit ?

Les citoyens volontaires, les élus et les acteurs territoriaux de l'espace concerné par l'Agenda 21 local.

démarche  
citoyenne

3



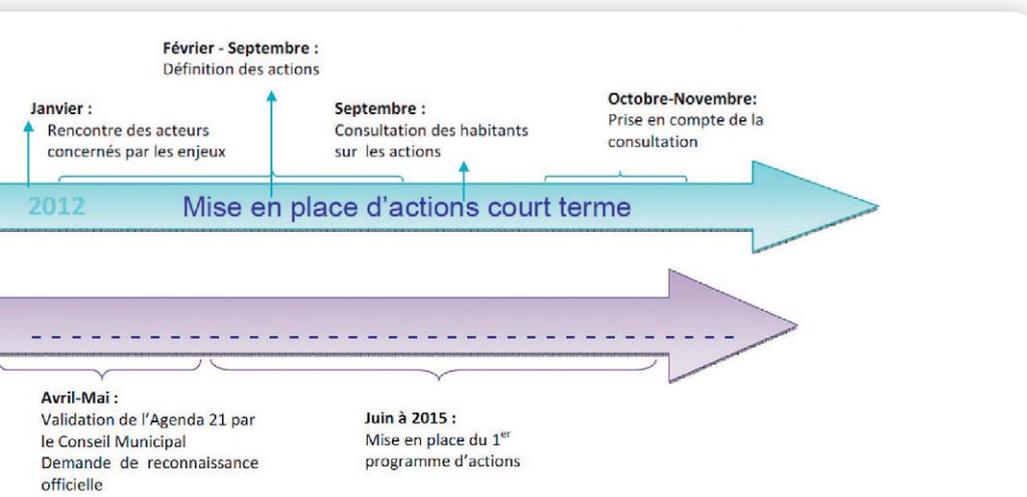
## La commission A21 de la municipalité

Responsable :  
Anne-Lise Camus

Membres :  
Jean-Claude Cros  
Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade  
Marie-Claire Labédan  
Jacky Mombulot  
Monique Routaboul  
Rania Yahia-Cheriff

Aujourd'hui,  
M. le Maire, 7 élus,  
environ 25 Flourensois,  
2 chargées de mission  
et divers partenaires  
font vivre notre  
Agenda 21.

agenda  
21



# L'Agenda 21 de Flourens

## Comment le construit-on ?

Il existe 4 étapes essentielles à la mise en œuvre d'un Agenda 21.

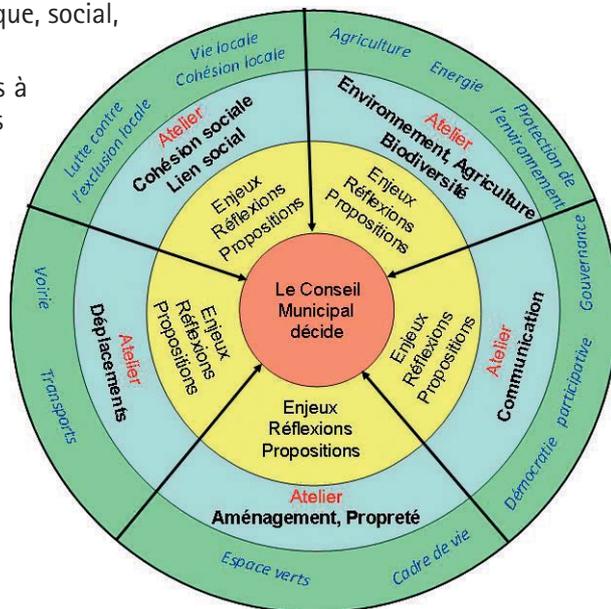
1 - Elaborer un diagnostic partagé préalable donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel.

2 - Définir une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long terme, les méthodes et les moyens d'actions proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation.

3 - Mettre en œuvre un programme d'actions transversales, concrètes et démonstratives.

4 - Evaluer systématiquement et de façon permanente les politiques menées et les actions engagées, dans une logique d'amélioration continue.

Pour vous faire une idée de la démarche entreprise à Flourens, le schéma ci-contre montre les différentes thématiques abordées, dans le cadre du diagnostic, puis des ateliers de concertation.



L'Agenda 21 de Flourens  
C'est comme cela que ça se passe !

## Lexique

### ADEME :

C'est l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Cet établissement public à caractère industriel et commercial participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable en dispensant expertises et conseils aux collectivités locales, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers. (Site web : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr))

### Développement Durable :

Un mode de développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement vivable. Se développer sans compromettre le développement des autres et des générations futures.

Le **développement durable** implique aussi l'idée d'une rupture avec le mode de développement actuel, non durable.

*Pour une définition plus précise voir le rapport Brundtland qui popularisa cette expression en 1987.*

### Eco-mobilité :

Etude et mise en place de modes de déplacements durables, économes, silencieux et non polluants.

*Ex : la marche à pied, le vélo, etc.*

### Grenelle de l'Environnement :

Groupe de réflexion réunissant l'Etat et les

représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Cette démarche a abouti aux lois Grenelle 1 et Grenelle 2. (Site web : [www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr))

### Lien social :

Relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents. (Source : Banque de Ressources Interactives en Sciences Economiques et Sociales)

### Mixité sociale :

Présence sur un même territoire de personnes issues de catégories socioprofessionnelles différentes.

### Modes doux :

Moyens de déplacements non motorisés

### Synergie :

Mise en commun de plusieurs actions ou moyens concourant à un effet unique et aboutissant à une économie de moyens.

### Village dortoir :

Commune rurale à forte dominante résidentielle (peu, voire pas d'activité commerciale ou industrielle), proche d'un bassin d'emploi important. Un faible nombre d'exploitants se partagent les terres agricoles.

# Atelier « Communication »

Diversifier et enrichir  
l'information



## ETAPE 1

Analyser et définir « la communication »

« La communication » est la transmission de l'information des élus vers les habitants en utilisant divers medias : les réunions publiques, les bulletins municipaux, les tracts, les articles de presse, le site web, la messagerie électronique, les panneaux d'affichage, les événements comme le forum des associations.

Toutefois, la communication ne doit pas être unidirectionnelle. La municipalité doit donner aux habitants les moyens de s'exprimer et de prendre part aux décisions communales, ce qui est une des directives de l'Agenda 21.

La communication est un outil d'information et de concertation.

## SYNTHESES DES ATELIERS

Suite à une première réunion de concertation, où les flourensois participants ont pu exprimer leurs préoccupations et leurs attentes, 5 ateliers thématiques ont été constitués : « Communication » ; « Lien Social et Cohésion Sociale » ; « Déplacements » ; « Environnement, Agriculture, Biodiversité » et « Aménagements, Propreté ». Chaque atelier s'est réuni plusieurs fois ; un rapporteur de chaque groupe a rédigé une petite synthèse du travail effectué en réunion.

## ETAPE 2

Définir les enjeux

Communiquer plus et mieux

- Créer une dynamique de communication
- Faire émerger de nouvelles idées
- Favoriser le lien social

Pour y répondre, le groupe a formulé ces recommandations :

- Informer sur tous les projets
- Soigner la forme pour être lu
- Prendre en compte les nouveaux arrivants
- Consulter régulièrement les citoyens pour recueillir leurs avis
- Se rapprocher de tous les habitants quelque soit leur situation géographique
- Echanger avec l'extérieur : collectivités et institutions
- Favoriser et promouvoir les nouvelles technologies

## ETAPE 3 (en cours)

Proposer des actions concrètes

Voici quelques axes de réflexion :

- La visibilité de l'affichage
- La communication dans la presse
- L'implication des citoyens à la vie communale
- La représentativité des quartiers
- Le rapprochement avec la zone artisanale
- Le livret d'accueil des nouveaux habitants

ateliers

Agenda 21

5



agenda

21



# Atelier « Aménagements, Propreté »

Propre, agréable, accueillante :  
Flourens, une ville où il fait bon vivre



## ETAPE 1

### Partir d'un constat

Pour de nombreux habitants, le principal atout de Flourens est son cadre de vie. Or, la propreté est l'affaire de tous : la municipalité et les habitants doivent œuvrer ensemble pour que Flourens reste une ville où il fait bon vivre.

## ETAPE 2

### Définir les enjeux

#### Faire de Flourens une ville propre

- Mener une réflexion sur les possibilités d'aménagements à Flourens (éclairage, voiries, décorations, etc.)
- Comprendre et intégrer le nettoyage des espaces municipaux
- Appeler au civisme de chacun, développer la sensibilité aux respects des règles de propreté.

## ETAPE 3 (en cours)

### Proposer des actions concrètes

Exemple : Elaboration d'une Charte du « bien vivre »

## brèves

### Quelques chiffres

**1600**

C'est le nombre total de démarches Agenda 21 recensées en France. Il en existe de différents types (scolaires, d'entreprises, etc.) mais pour la plupart, il s'agit de démarches de territoires (859 au total), dont :

- 19 régions (y compris Midi-Pyrénées)
- 48 départements (y compris Haute-Garonne)
- 187 intercommunalités (bientôt la CUGT)
- 605 communes (bientôt Flourens)

**6416**

C'est le nombre d'Agenda 21 dans le monde en 2002. Parmi eux, 90% se trouvaient en Europe. Un nouveau bilan sera établi lors du sommet « Rio + 20 ».

# Atelier « Environnement, Agriculture, Biodiversité »

Un environnement à préserver

## ETAPE 1

### Partir d'un constat

Diminuer l'émission des gaz à effet de serre, nourrir la planète, préserver la biodiversité, réduire la production de déchets, diminuer notre empreinte écologique, etc.

Autant de grands enjeux mondiaux qui ont servi de base à notre réflexion.

## ETAPE 2

### Identifier des enjeux

- Affirmer la nécessité du maintien d'une agriculture viable et durable s'appuyant sur un dialogue constructif entre les flourensois et leurs agriculteurs
- Sortir de l'opposition entre agriculture performante et protection de l'environnement et de la biodiversité, pour aller vers une complémentarité fertile entre ces objectifs
- Favoriser la restauration et la préservation de la biodiversité dans les jardins flourensois
- Diminuer la consommation énergétique sur le territoire par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique

D'autres enjeux restent encore à identifier, concernant, entre autres, le lac, les déchets, le paysage, la biodiversité, etc.

## ETAPE 3 (en cours)

### Proposer des actions concrètes

Par exemple :

- Création de jardins familiaux
- Organisation de bourses aux plantes
- Réalisation d'un état des lieux énergétique
- Instauration de mesures incitatives pour les particuliers
- Pratiques municipales exemplaires

## DÉJÀ DU CONCRET ...

- Des rencontres, des échanges ont eu lieu :  
Atelier avec les agriculteurs
- Des soirées-débats ont été organisées :  
La FREDEC a animé des temps d'échanges autour de l'éco-jardinage :  
« Méthodes alternatives au désherbage chimique »  
« Économiser l'eau »





# Atelier « Déplacements »

**Mobilité :**  
des alternatives pour mieux bouger



## ETAPE 1

Analyser et définir ce qu'il faut entendre par « Déplacements »

A l'évocation du terme « déplacement », les préoccupations des membres de l'atelier se portent sur les sujets suivants :

- Les voiries
- La circulation routière
- L'éco-mobilité, les alternatives à l'usage de la voiture : modes doux et transports en commun
- Les problématiques de sécurité.

## ETAPE 2

Définir les enjeux

Mieux se déplacer  
dans et hors Flourens

- Limiter l'utilisation de la voiture individuelle liée aux trajets domiciles-travail
- Prendre en compte tous les véhicules (transports en commun, véhicules agricoles, poids-lourds...) dans la réflexion autour des voiries
- Assurer le droit à la mobilité pour tous (personnes à mobilité réduite notamment)
- Sensibiliser à l'écoconduite
- Sécuriser la circulation sur tout le territoire
- Limiter les flux traversants
- Elargir les possibilités de déplacements en transports en commun sur l'agglomération toulousaine
- Permettre et favoriser les modes de déplacement doux
- Développer un réseau de sentiers de randonnée qui valorise le patrimoine flourensois
- Favoriser l'éco-mobilité scolaire.

## ETAPE 3 (en cours)

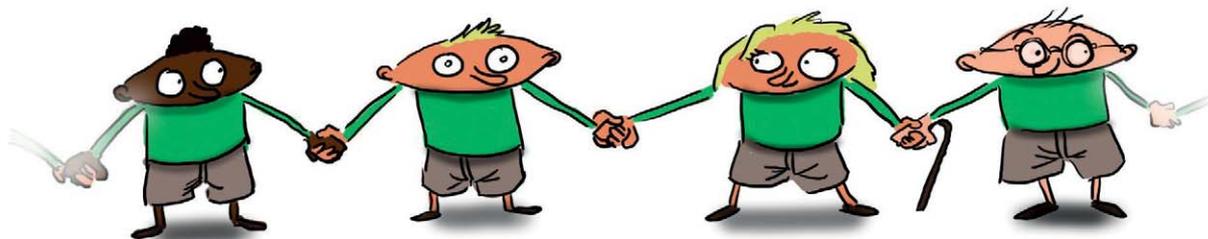
Proposer des actions concrètes

Exemple : Favoriser l'émergence d'un PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises) sur la Zone d'Activité.



# Atelier « Lien Social et Cohésion Sociale »

Placer « le citoyen »  
au centre de la réflexion  
Solidarité entre tous les habitants  
Synergie des organisations  
Qualité de vie



## ETAPE 1

### Partir d'un constat

L'enquête effectuée auprès de la population a montré que les Flourensois considèrent leur village comme un village dortoir, qu'il n'y a pas de lien entre les entreprises de la ZA et les habitants et que seulement quelques quartiers font état d'un peu de cohésion sociale.

Les flourensois considèrent qu'il y a un bon accompagnement des personnes âgées y compris de la maison de retraite.

Les quartiers éloignés tels que Maressac ou Rebeillou se sentent parfois peu concernés par la vie du village.

Concrètement, il apparaît que le lien social existe le plus souvent via des groupes « naturels » liés à la scolarité des enfants, aux métiers (agriculteurs...) et aux associations. Donc le plus souvent par tranche d'âge ou centre d'intérêt.

## ETAPE 2

### Définir les enjeux

**Créer et développer le lien social.**  
**Favoriser la mixité sociale.**

Les points à prendre en compte :

- Les entreprises de la Zone Artisanale
- L'école, facteur de lien social
- Le tissu associatif : le maintenir et le moderniser
- Les quartiers de vie : créer le lien social
- Les personnes en difficulté : savoir les reconnaître et les aider
- Les nouveaux habitants : mieux les intégrer
- Notre environnement : savoir l'exploiter.

## ETAPE 3 (en cours)

### Proposer des actions concrètes

Par exemple :

- Dynamiser le Forum des associations
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants
- Jumeler Flourens avec un village étranger de même profil





# La participation, fondement de la démarche A21

A Flourens, la participation se fait notamment par le biais d'ateliers de concertation : moments d'échanges, de réflexion, et de convivialité.



Interview de J. Recordon, participant à l'Agenda 21 d'Escalquens.

## Comment vous est venue l'idée de participer à l'élaboration d'un Agenda 21 dans votre commune ?

J'animais déjà une Association « Senior » dans la commune. Il m'a semblé que l'Agenda 21 était une réflexion globale dans laquelle mon expérience pouvait être utile pour la collectivité aussi bien que pour notre association.

## Quelles ont été vos principales motivations ?

Les grandes orientations de l'Agenda 21 correspondaient bien à mes propres préoccupations et, au-delà, à la société toute entière. Entre autres :

- Le lien social ou le « vivre ensemble » très important dans un village de taille humaine (la ville à la campagne). Ensuite, maintenir des relations intergénérationnelles.

- L'environnement dans ses divers aspects. D'abord se préoccuper de sauvegarder l'existant : pourquoi vouloir gérer correctement le futur si on délaisse le présent ! C'est un non-sens. Les Seniors sont très attachés à la préservation de l'environnement et du patrimoine. Les grandes orientations pour le futur doivent être expliquées aux jeunes générations afin qu'elles comprennent leur importance et donc y adhèrent.

- L'écologie : d'abord appliquée au jour le jour, ici et ensuite efficacement promue pour un avenir proche et plus lointain, comme la consommation énergétique. Là aussi, l'exemplarité des seniors vis à vis des enfants peut être vécue réellement par les contacts organisés avec les écoliers. Le respect de la nature et du cadre de vie sont des valeurs à exploiter.

- La communication, les échanges sont plus nombreux et plus efficaces. La municipalité est parfois utilement bousculée car c'est à elle que revient la décision. La mise en place d'un Agenda 21 nécessite de rassembler beaucoup d'informations à l'intérieur de la commune comme à l'extérieur, et confronter des points de vue pour une application locale.

## Quels résultats avez-vous pu constater ?

C'est parfois difficile d'attribuer à l'Agenda 21 des résultats concrets qui sont aussi le fruit d'un travail effectué en parallèle, dans une association par exemple. L'essentiel est qu'il y ait une bonne complémentarité. Les gens veulent du « concret » et le plus rapidement possible. L'Agenda 21 a une perspective à long terme. Le plus important est de participer à une dynamique qui ne laisse personne de côté.

## Donneriez-vous un conseil aux personnes qui hésitent à entrer dans le processus d'un Agenda 21 ?

Oui, d'abord, qu'elles ne s'effraient pas. On peut donner et apprendre en même temps. Travailler pour le futur est dynamisant et gratifiant. On a le sentiment d'apporter sa pierre à un grand édifice qui servira nos enfants et d'éviter ainsi de « subir » ce qui aura été imaginé et décidé par d'autres. Alors, je dirais : en fonction de vos possibilités personnelles, en tant que « citoyen à part entière », n'hésitez pas, ALLEZ-Y !!!





# A quoi ressemble un programme d'actions ?

## Focus sur un programme d'actions : un Agenda 21, ce que ça change vraiment pour les citoyens...

Nous avons rencontré M. Eric PEYRUCAIN, citoyen volontaire qui s'investit au sein de l'Agenda 21 de Saint-Geniès, une commune de 2 150 habitants proche de l'Union.

Tout d'abord, il convient de préciser que la démarche Agenda 21 de la commune de Saint-Geniès Bellevue est unique en France. Elle émane d'un groupe d'habitants fortement concernés par le développement durable et l'avenir de leur commune. La démarche a en effet été initiée et animée par des citoyens volontaires en collaboration avec la population et la municipalité.

Ainsi, les participants ont élaboré un programme comprenant une vingtaine d'actions :

**Certaines ont été mises en place rapidement (avant même la demande de reconnaissance officielle) :** Le pedibus (ramassage scolaire à pied organisé par les parents), par exemple, permet d'assurer la sécurité du trajet domicile-école tout en diminuant l'utilisation de la voiture pour des trajets courts (et résout aussi en partie le problème de parking à proximité de l'école).

### **Certaines ont un budget de 0 € :**

L'Agenda 21 de Saint-Geniès a discuté avec le promoteur responsable de la construction d'un nouveau lotissement afin de sensibiliser le promoteur aux problématiques de développement durable et de trouver des solutions simples et efficaces allant dans ce sens (piste cyclables, solaire...). Cette action a surtout demandé du temps et de la communication entre le promoteur, la municipalité et les habitants volontaires.

### **D'autres sont destinées à un large public :**

Afin d'assurer l'efficacité des actions futures, l'Agenda 21 de Saint-Geniès a souhaité informer et sensibiliser les citoyens aux enjeux actuels du développement durable. Pour cela les participants proposent des salons thématiques (éco-habitat, transports) tous les 2 ans.

Un salon de l'alimentation a été organisé afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de la consommation locale et de qualité. Ce dernier a rencontré un franc succès avec plus de 500 visiteurs dans la journée.

### **Une d'entre elles répond à un objectif global et touche tous les habitants de Saint-Geniès :**

Dans l'optique de réduction du volume de déchets verts, des broyeurs sont mis à disposition des habitants sous forme de location. Les broyas peuvent être réutilisés localement dans les jardins ou les espaces verts municipaux.

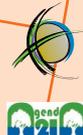
### **Et enfin, d'autres actions sont portées par une association :**

**Coteaux 21**  
Cette association a été créée en 2008 pour favoriser la mise en place des actions de l'Agenda 21 de Saint-Geniès, instaurer une dynamique de capitalisation et d'échange d'expériences. Cette structure a également pour vocation la sensibilisation du territoire des coteaux de Bellevue au développement durable. Ce type de fonctionnement permet de tester rapidement des actions.

<http://www.coteaux21.org/>

actions !

11



Nous voilà arrivés à une étape déterminante : définir un plan d'actions qui sera soumis à la municipalité. Ce programme sera le garant de la mise en place d'actions concrètes en faveur du développement durable à Flourens. Il peut réunir des actions de tout type. En attendant de voir naître le programme d'actions de Flourens, voici une illustration du plan d'actions d'une autre commune.

agenda  
21



# Ce qui se fait déjà à Flourens

## L'étude surveillée : une belle initiative !

Face à une demande existante, des parents se sont mobilisés pour monter un projet d'étude surveillée à l'école élémentaire. Avec l'aide de la Mairie, le concours du CLAE et de la FCPE, le projet a vu le jour en novembre dernier.

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leurs enfants à l'étude surveillée les lundis et jeudis soirs, de 17h à 17h30, dans le cadre du CLAE. Les six généreux bénévoles, dont quatre sont retraités, se relaient pour assurer une présence, un accompagnement lors de ces études surveillées. Parents, enfants, bénévoles, tout le monde y trouve son compte, comme le prouve le nombre d'enfants inscrits, de plus en plus important.

**Création de lien social ; Lutte contre les inégalités ; Entraide ; Lien intergénérationnel**

## Une filière de traitement pour les boues de la station d'épuration

La station d'épuration de Flourens, en plus d'assurer la dépollution des eaux usées, comprend également une filière de traitement des boues. Ce traitement s'effectue par le procédé RHIZOPHYTE.

Des roseaux (plantes à rhizomes) constituent un réseau de drainage totalement naturel qui permet d'assécher rapidement les boues. Drainage, ventilation, pénétration d'oxygène... tout se fait de manière naturelle.

A l'intérêt environnemental s'ajoutent des intérêts agronomiques et économiques : les boues seront ensuite épandues sur les terres de deux agriculteurs flourensois.

**Efficacité économique ; Réduction des déchets ; Filière locale ; Respect de l'environnement**

## Chantier International, un modèle d'action volontaire !

Flourens a accueilli cet été pendant 3 semaines treize jeunes de différentes nationalités. Ces bénévoles ont consacré leurs matinées à l'arrachage de la jussie, une plante aquatique envahissante ayant élu domicile dans le lac.

L'opération, réalisée manuellement a permis de respecter l'environnement : la jussie a été déposée dans un premier temps sur la rive pour permettre aux microorganismes (bénéfiques pour le fonctionnement de l'écosystème lacustre) de retourner vers le lac. Les plantes ont ensuite été compostées.

Pendant les après-midis dédiés à la découverte et au tourisme, les jeunes ont pu visiter la Région, accompagnés par des guides volontaires flourensois.

Une expérience très enrichissante tant pour les volontaires du chantier international, que pour les bénévoles accompagnants, et le lac de Flourens !

**Respect de l'environnement ; Echanges culturels internationaux ; Bénévolat ; lien social intergénérationnel**



L'engagement de la municipalité dans un Agenda 21 s'insère dans une politique historique de développement durable. En effet, à la relecture des actions menées par la municipalité, on constate que nombreuses sont celles qui œuvrent en faveur du développement durable.

En voici quelques exemples :

L'Agenda 21 permettra de faire émerger de nouvelles actions et d'apporter une cohérence globale à la politique communale de développement durable, le tout dans un contexte de démocratie participative.



Les actions en faveur du développement durable ne s'arrêtent pas à ces trois exemples. On peut également citer : le sentier botanique autour du lac, les repas bio à la cantine, l'entretien des espaces publics en « Zéro Phyto », etc.

## Astuce !

Plantes	Utilisations	Effets
Romarin	Infusion : une cuillère à café dans 200ml d'eau bouillante	Soulage les maux de tête, lutte contre les problèmes de digestion et les affections respiratoires
Millepertuis (fleurs séchées)	Cure sous forme d'infusion : une à deux cuillères à café dans de l'eau bouillante	Lutte contre les troubles affectifs saisonniers (dépression légère)
Gingembre (racine)	Infusion : gingembre râpé ou écrasé dans de l'eau bouillante Dans la cuisine de tous les jours	Stimule les défenses immunitaires : effet antioxydant
Anis étoilé ou badiane	Infusion Comme un bonbon (pour l'haleine)	Soulage les symptômes du rhume et les troubles gastro-intestinaux Contre la mauvaise haleine
Boldo	Infusion : 1 ou 2 g dans de l'eau bouillante (ne pas dépasser les doses)	Atténue les problèmes de digestion et les spasmes intestinaux Attention ! Cette plante est déconseillée aux personnes souffrant de troubles hépatiques

## Antoine de Saint-Exupéry

« On n'hérite pas la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants »

## Astuce !

Pour l'entretien de votre intérieur, préférez bicarbonate de soude, vinaigre blanc et jus de citron. Ces produits naturels respectent l'environnement, sont moins chers et tout aussi efficaces que les produits chimiques du commerce.

Par exemple, un de vos évier est bouché ? Voici une recette économique et saine : verser du bicarbonate de soude, du vinaigre blanc et de l'eau bouillante, le résultat est garanti !

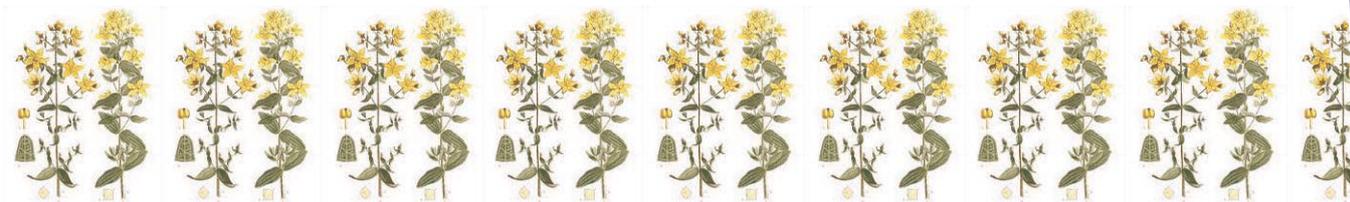
## Astuce !

## Espace Info-Energie : un espace qui vous est dédié

Dans un contexte de précarité énergétique croissant (envol du prix des énergies, mauvaise isolation des logements, etc.), l'Espace Info Energie, en partenariat avec l'ADEME, le Grand Toulouse et la Région Midi-Pyrénées, se met à disposition des particuliers pour les conseiller et les accompagner gratuitement et de manière indépendante dans leurs démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement.

Pour l'Est toulousain, venez rencontrer les conseillers tous les jeudis à Balma (sur rendez-vous au 05 67 69 69 09).

A noter que l'Espace Info Energie organise également de nombreuses animations autour de la maîtrise de l'énergie (programme en mairie).





# Pensons global et agissons local

Consommer responsable, c'est donner un sens éthique et une utilité sociale à l'acte d'achat. En encourageant la consommation responsable, c'est la modification de toute la chaîne, de la production à la distribution, qui est visée. Mise en exergue par le **Grenelle de l'Environnement**, la consommation de biens et de services par les ménages représente un enjeu majeur en termes d'impact sur l'environnement, tant en ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre que l'évolution vers une économie plus sobre en matière et énergie. Dans le même temps, les questions relatives aux conditions de travail et à la rémunération des travailleurs interpellent souvent les citoyens – consommateurs (ou « consom'acteurs ») que nous sommes.

Etre consom'acteur, c'est consommer local et préférer acheter des produits en vrac plutôt qu'emballés : cela coûte moins cher et c'est moins générateur de déchets.

Et pour consommer responsable et mieux reconnaître les produits et services respectueux du **développement durable**, le consommateur a besoin d'être informé sur les normes, labels, certifications existantes.

Demandez-nous le petit guide de l'**ADEME**, il regroupe tous les labels existants et précise ce qu'ils impliquent.

## L'eau : une source de vie précieuse mais pas toujours considérée comme telle

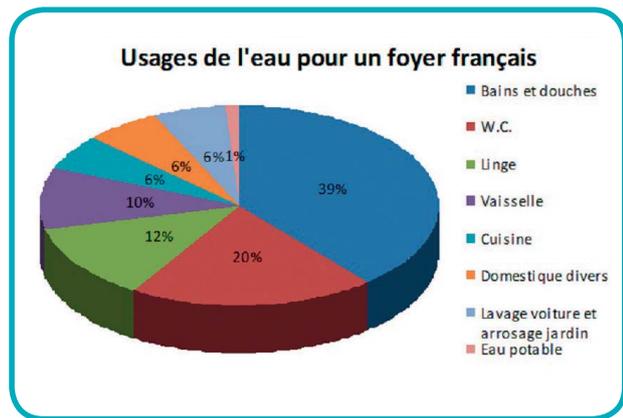


Les réserves totales d'eau de la planète sont considérables.

Mais seulement 0,5 % de l'eau est disponible pour la consommation humaine. L'utilisation de cette eau douce est aujourd'hui supérieure à sa régénération, alors que 1,2 milliards de personnes restent privées d'un accès à l'eau potable. En 2020, les besoins en eau douce pourraient excéder de plus de la moitié les ressources disponibles.

Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour (soit 55 m<sup>3</sup> par personne et par an), de 118 L/j pour le Nord-Pas-de-Calais à 259 L/j pour la Corse.

La consommation des foyers français est répartie comme suit.



Source : « Le Développement Durable », Repères Pratiques, Nathan, 2009



# La chasse aux déchets



**L'ennemi public n° 1** : les emballages : ils représentent plus de 50 % du volume de nos déchets.

**L'ennemi public n° 2** : les déchets électroniques : aujourd'hui plus de 15 kg par citoyen européen et par an.

Donnez une seconde vie à vos vieux objets grâce à un dispositif original : **la Ressourcerie**. La Ressourcerie est conçue comme une struc-

ture économique pérenne qui assure une mission à plusieurs volets : la réutilisation et le recyclage des déchets, l'insertion vers l'emploi et la sensibilisation des citoyens au développement durable.

Les sites les plus proches de Flourens : 23, chemin de Gramont et 12 ter, rue des Cosmonautes - ZI de Montaudran

**Plus d'informations** : [www.grandtoulouse.org](http://www.grandtoulouse.org)

# Consommer = impacter

L'empreinte écologique donne une mesure synthétique de la pression exercée par l'Homme sur l'écosystème. A l'échelle du globe, l'empreinte écologique de l'humanité est une estimation de la superficie terrestre ou marine biologiquement productive nécessaire pour répondre à l'ensemble de nos besoins.

Du fait de la croissance démographique et de la diffusion des modes de vie dispendieux, cette empreinte dépasse depuis le milieu des années 80, les capacités bioproductives de la planète.

Si tous les habitants de la terre vivaient comme :

- un américain, il faudrait 5 planètes pour répondre à nos besoins
- un français, il faudrait 2,5 planètes
- un brésilien, il faudrait 1,3 planètes
- un chinois, il faudrait une planète
- un indien (ou un habitant du Burundi), il faudrait 0,4 planètes

Cette mesure de la situation d'un territoire au regard du développement durable qu'est l'empreinte écologique doit nous sensibiliser à la pression qu'exerce l'homme sur son environnement.





# Avant de changer de téléphone portable



De nombreux indicateurs nous montrent que nos modes de vie ne sont pas soutenables. Quelle est la bonne attitude ? Y a-t-il une réponse unique ?

Malgré la complexité des réponses, parfois partielles, fragmentaires, voire contradictoires, certains exemples peuvent nous aider à mieux adapter nos comportements.

Choisissons un objet banal, courant et pourtant devenu indispensable : le téléphone portable.

- Sous la pression constante des offres commerciales, et de nouvelles fonctions, nous sommes fréquemment sollicités pour changer de modèle.

- Certains résistent, d'autres moins. De fait, la périodicité de remplacement d'un portable serait de 20 mois en moyenne (10 mois pour les 12-17 ans, 33 mois pour les plus de 60 ans).

- Ce qui fait que chaque utilisateur aurait en moyenne déjà changé cinq fois de portable.

A partir de ces constats nous pouvons nous interroger sur les impacts de cette situation.

En cherchant des informations sur sa fabrication, nous sommes rapidement attirés par un minéral : le coltan. C'est un minéral dont est extrait le tantale, métal irremplaçable pour la fabrication de composants électroniques présents dans les ordinateurs et téléphones portables.

En raison de l'explosion de la demande, le tantale est deux à trois fois plus rentable que l'or.

Le minéral le plus pur se trouverait dans la République Démocratique du Congo qui produirait 20% de la production mondiale.

Dans cette région du monde, il est devenu l'objet de toutes les convoitises, pour le plus grand malheur des populations locales.

Le coltan y est exploité de manière artisanale, le travail est pénible et dangereux, en raison des éboulements fréquents, mais très rentable.

En deux semaines, un paysan peut gagner l'équivalent d'un an et demi de travail agricole.

L'exploitation de ce métal a entraîné déplacements des populations, abandon des activités agricoles et d'élevage, abandon scolaire, travail des enfants de 12 ans parfois 10, ainsi qu'une inflation des prix alimentaires, accompagnée par des graves atteintes aux droits humains.

Cette exploitation s'accompagne aussi de graves atteintes à l'environnement.



Les travailleurs se nourrissent sur le terrain, ils chassent les éléphants, les okapis et les derniers gorilles, la déforestation du Parc National du Congo (l'une des dernières forêts primaires) s'est ainsi accélérée.

Le tantale contient de l'uranium à faible dose, il est donc radioactif, il y a des risques d'inhalation lors du traitement du coltan, et la radioactivité se retrouve aussi dans les résidus du minéral qui sont rejetés dans les cours d'eau.

A cause de l'instabilité politique de la région, des groupes armés rebelles exercent un racket sur les populations, pour s'emparer des bénéfices.

En dépit des actions de la communauté internationale, l'exploitation continue...

Malgré leur gravité, ces faits pourraient passer pour anecdotiques, s'ils n'étaient révélateurs de la manière dont les matières premières et l'énergie, indispensables au maintien de notre niveau de vie, sont exploitées avec de graves atteintes aux droits humains et à l'environnement.

On pourrait citer d'autres exemples : l'exploitation de l'uranium au Niger, la pollution pétrolière du delta du fleuve Niger au Nigéria, l'exploitation du cuivre en Zambie...

Alors à nous de choisir en connaissance de cause si le remplacement de notre téléphone portable ou de notre ordinateur est indispensable.

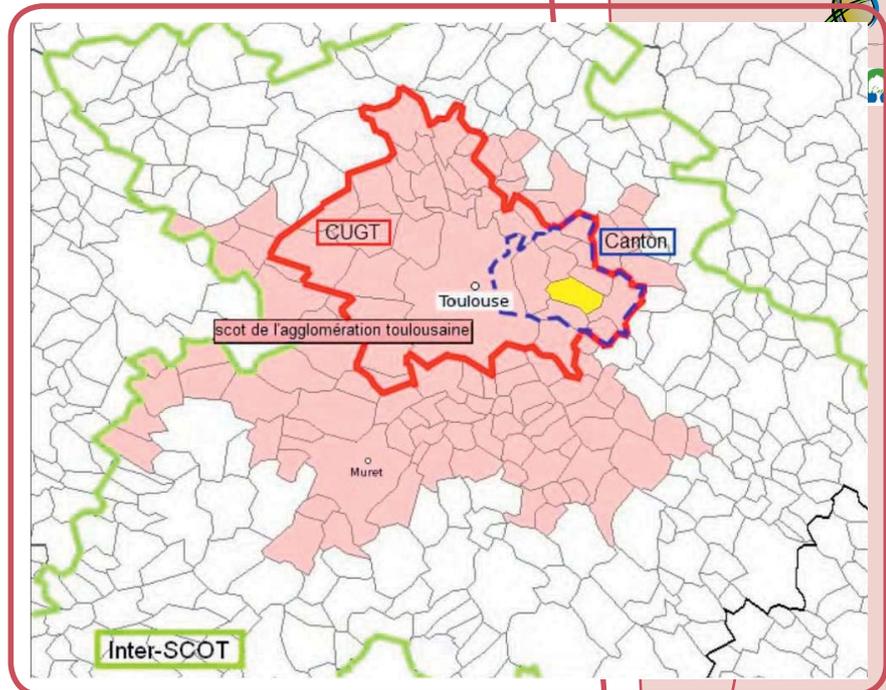
Sources :  
[www.arenh.asso.fr](http://www.arenh.asso.fr)  
[www.aedev.org](http://www.aedev.org)

# Collectivités : Qui fait quoi?

Santé, Ecoles, Voiries,  
Transport scolaire, Distribution  
d'eau, Gestion de l'urbanisme...

Communes, Communautés  
urbaines, Départements, Régions,  
Etat

Chaque collectivité a des compétences propres :  
il s'agit de domaines sur lesquels elle peut et  
doit agir. La répartition des compétences entre  
communes, départements et régions, n'est pas  
toujours simple : parfois un même projet doit  
être géré par les uns, autorisé et financé par  
les autres. Et depuis 2010, un nouvel acteur  
est apparu dans ce mille-feuille : la CUGT.  
En s'intégrant à la communauté urbaine, Flourens  
a transféré certaines de ses compétences.  
Une nouvelle répartition s'installe !  
Voici quelques exemples :



## Qui fait quoi ?

### Sécurité:

- Police municipale (bon ordre, salubrité publique, circulation, stationnement, etc.) : Flourens
- Police générale et gendarmerie : l'Etat

### Transports :

- Transports Urbains : SMTc-TISSEo
- Transports scolaires : le Département
- Transports ferroviaires : la Région et l'Etat

### Action sociale :

- Le CCAS : Flourens
- La santé : le Département et l'Etat

### Déchets :

- Collecte et traitement : la CUGT

### Enseignement :

- Construction et fonctionnement
- des écoles : Flourens
- des collèges : le Département
- des lycées : la Région

### Voiries :

- Voiries communales : CUGT
- Voiries départementales dans la commune : Conseil Général
- Hors de la commune : le Département

### Urbanisme :

- Aujourd'hui :
- le PLU de Flourens, dans le respect du SCoT
- Dans quelques années : le PLUI de la CUGT

### Enfance-jeunesse :

- Autorisation de création de structure d'accueil pour les moins de 6 ans : le Département
- Financement des structures d'accueil : Flourens et la CAF

### Sigles

- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CUGT : Communauté Urbaine du Grand Toulouse
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale



# Testez vos connaissances

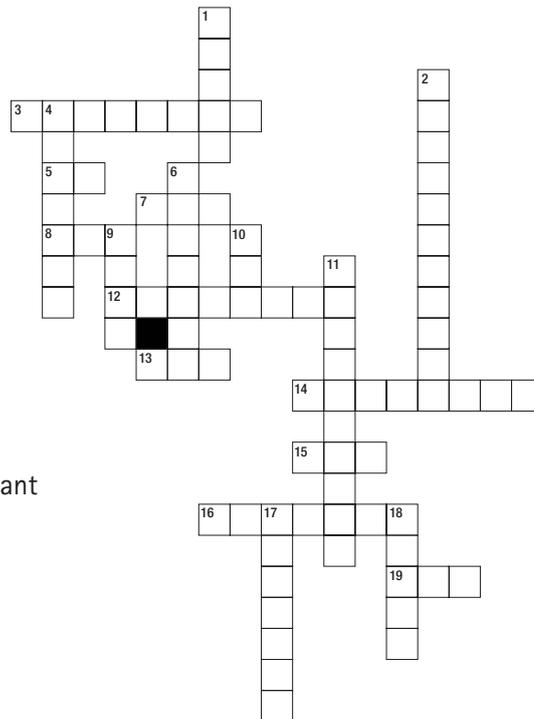
## Les mots croisés du développement durable

### Horizontal

- 3. N'est pas durable
- 5. Développement durable en bref
- 7. Qui pousse sans produits chimiques
- 8. Bâtiment Basse Consommation
- 12. Livre de chevet du juriste écolo
- 13. Ces normes sont internationales
- 14. Il peut être de proximité ou équitable
- 15. A chacun son bac
- 16. En produire moins ou les recycler
- 19. Là où tout a commencé

### Vertical

- 1. Tout ça c'est pour Elle
- 2. Mode de déplacement convivial et innovant
- 4. Car à pattes
- 6. Le développement durable en a 3
- 9. Toulouse en Grand
- 10. Haute Qualité Environnementale
- 11. Elles ne sont pas inépuisables
- 17. Son bilan doit être réduit
- 18. Son effet est cuisant



Retrouvez les résultats sur le blog de l'Agenda 21 de Flourens : [agenda21flourens.over-blog.com](http://agenda21flourens.over-blog.com)

## Quizz : le développement durable à Flourens

Retournez-nous vos réponses, les gagnants se verront offrir un cadeau surprise local !

### Questions :

A/ Combien de panneaux solaires/ photovoltaïques ont-ils été installés depuis 2006 à Flourens sur construction déjà existante ? (A 2 près)

.....

B/ Quels bâtiments communaux ont-ils été construits selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale) à Flourens ?

.....

C/ Quelles méthodes les agents municipaux flourensois utilisent-ils pour lutter contre les mauvaises herbes ?

.....

D/ Quel est le pourcentage de terres agricoles et naturelles à Flourens ?

.....

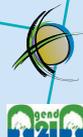
E/ En quelle année la création du lac a-t-elle débuté ?

.....

F/ Quelle quantité (masse) de jussie a été arrachée durant l'été 2011?

.....





# Le questionnaire : consultation des flourensois

L'Agenda 21 sur la commune est en cours de réalisation. Nous souhaitons effectuer une consultation plus large des habitants grâce au questionnaire joint au Regards pour compléter les données du diagnostic.

Vos réponses nous éclaireront plus précisément sur votre perception du territoire et vos aspirations pour construire ensemble un Agenda 21 à Flourens.

**Vous pouvez remettre ce questionnaire jusqu'au 30/04/12**

- EN MAIRIE
- A LA BIBLIOTHEQUE  
(aux heures d'ouverture )
- A UNE REUNION AGENDA 21

**Nous vous remercions de votre participation !**

# Vous pouvez participer à la démarche Agenda 21 : Il n'est pas trop tard !

La réalisation d'un Agenda 21 se fait sur plusieurs années par des actions à court, moyen et long terme. Il existe plusieurs moyens pour vous exprimer et faire partager vos idées :



- Inscrivez-vous par mail au réseau Internet Agenda 21 de Flourens pour recevoir les nouvelles de la démarche
- Utilisez le blog pour apporter vos avis et commentaires : [agenda21flourens.over-blog.com](http://agenda21flourens.over-blog.com)
- Venez participer aux ateliers 21, ils sont ouverts à toutes et à tous !
- Faites part de vos remarques, de vos souhaits et de vos idées à l'une des personnes, élues ou pas, qui participent aux ateliers 21
- Contactez Fanny DUNAN et Annabelle POINSOT, chargées de mission Agenda 21 à Flourens au 05 61 83 60 19

## LE BLOG :

Votre outil de dialogue  
et d'information en temps réel  
[agenda21flourens.over-blog.com](http://agenda21flourens.over-blog.com)

**UTILISEZ-LE SANS MODERATION :** Tous vos avis et commentaires permettront de progresser avec vous dans l'Agenda 21



agenda  
21

# Calendrier des manifestations « développement durable »

Assister, écouter, participer, construire, suivre...

2012

Dimanche 1 <sup>er</sup> au samedi 7 avril Portée nationale - événements locaux divers	Semaine Nationale du Développement Durable
Mardi 3 avril 20h30 Flourens Agenda 21	Soirée Ciné débat dégustation (projection du film « Solutions locales pour un désordre global » en présence de M. Bernard (réseau Biocoop), Flourens)
Samedi 21 et dimanche 22 avril 10h à 19h Flourens	Journées Vins et Produits du Terroir
Dimanche 22 avril Portée internationale - événements locaux divers	Journée Mondiale de la Terre
Mercredi 9 au dimanche 13 mai Portée nationale - animations locales autour des oiseaux	6 <sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature
Samedi 12 au dimanche 27 mai Portée nationale - événements locaux divers	Quinzaine Nationale du Commerce équitable
Mardi 22 au vendredi 25 mai INRA- Toulouse	Colloque international « Genre et agriculture familiale et paysanne, regards nord-sud », Toulouse
Samedi 26 mai au dimanche 3 juin Portée régionale - animations locales divers	Journées Natures
Vendredi 1 <sup>er</sup> juin Portée nationale - événements locaux divers	Fête des voisins
Vendredi 1 <sup>er</sup> , samedi 2 et dimanche 3 juin Flourens	Fête du Village
Mercredi 20 au vendredi 22 juin Rio de Janeiro	Rio + 20, Table Ronde sur le Développement Durable
Jusqu'au 30 décembre 10h à 18h (sauf les lundis) Toulouse-Museum	Eau, l'expo - Au Museum de Toulouse

## Un Regard sur Flourens sous le signe de la collaboration !

Ce numéro de Regards sur Flourens spécial Agenda 21 a été pensé, conçu, et écrit par les acteurs participants à cette démarche.

## Le Changement Climatique

L'urgence climatique est là. Le réchauffement de la planète, parce qu'il bouleverse les écosystèmes, parce qu'il allonge les périodes de sécheresse et diminue les ressources en eau, constitue une menace immense pour notre avenir et celui des générations futures. Un programme que nous voulons ambitieux parce que nous savons que les enjeux sont immenses. (Livre Blanc du plan Climat - Editorial -septembre 2011)

